

Règlement pour le cours de sport ados/adultes 2023/2024

Les cours ont lieu le mardi sur la période scolaire et durant la 1ere semaine de vacances, en dehors des jours fériés.

Les cours commencent le **mardi 12 septembre 2023** et se termineront le **mardi 2 juillet 2024**.

38 cours sont programmés.

Pas de cours durant **les vacances de Noël**.

Les inscriptions se feront le mardi 3 octobre sur place durant le cours.

Les documents sont téléchargeables et peuvent être déposés avec **le règlement** (des cours et de la carte d'adhérents) au périscolaire d'Orchamps-Vennes **uniquement après accord** des responsables de la commission sport adultes, sous enveloppe notée « Sport Adultes ».

Pour des raisons techniques, nous pouvons être amenés à changer de salle ou à repousser un cours.

Deux séances d'essai (12 et 19 septembre) sont programmées, il n'y aura aucun remboursement au delà sans justificatif médical pour une longue période.

En cas d'absence ponctuelle du professeur, les cours ne seront pas rattrapés.

Tarif : 125€ Durée : 1h00 (de 20h30 à 21h30) Lieu : salle des fêtes de Guyans-Vennes

A prévoir :

Tenue adaptée avec baskets propres

1 bouteille d'eau

1 petit repose tête pour les mouvements au sol

2 altères de 1kg minimum

linge de toilette (pour mettre sur les tapis)

En fonction de l'effectif (à réévaluer après les séances d'essai) car disponible en salle

-Un manche à balai (une vingtaine de bâtons sur place)

- un tapis de sol (une vingtaine sur place)

- un certificat médical vivement recommandé

Je, soussigné(e).....

Certifie avoir lu et accepte le règlement ci-dessus.

Fait à Le.....

Signature :